

## CAPA Métiers de l'agriculture Horticulture *par apprentissage*


### Formation de niveau 3

Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Code Diplôme 50321130 – Code ROME A1414 – Vente de végétaux – RNCP : 2345- NSF 211 : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures- Certif Info N° 22068

<b>Public concerné</b>	Vous êtes passionné par la nature et le travail en extérieur/intérieur	
<b>Prérequis, modalités et délai d'accès</b>	<p><b>Prérequis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Après une classe de 3<sup>ème</sup> minimum ou 16 ans révolus</li> <li>• Pas de contre-indication médicale liée à la pratique des métiers du secteur de l'horticulture</li> <li>• Être patient, rigoureux et ordonné</li> </ul> <p><b>Modalités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Souhaiter vivre des expériences en entreprise pour découvrir les métiers en lien avec la production florale, production légumière/maraîchage, pépinière d'ornement et fruitière</li> <li>• Faire preuve de savoir-être en entreprise</li> <li>• Passer un entretien de motivation avec la Direction</li> <li>• Passer un quiz de positionnement</li> <li>• Demander une affectation selon la procédure académique d'affectation (AFFELNET) auprès de votre établissement.</li> </ul> <p><b>Dates/Délai d'accès</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Calendrier de formation (onglet télécharger planning sur <a href="http://cfa-mfr-coutances.fr">cfa-mfr-coutances.fr</a>)</li> </ul>	
<b>Présentation générale</b>	Formation par apprentissage : • cycle en 2 ans : 24 semaines de cours en présentiel, 80 semaines en entreprise	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir mettre en œuvre les opérations techniques liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation.</li> <li>• Savoir s'organiser dans son travail et assurer la maintenance courant du matériel dans les conditions de sécurité optimales</li> <li>• Obtenir le CAPa Métiers de l'agriculture Horticulture</li> <li>• Préparer une insertion rapide dans le monde professionnel ou continuer des études en BAC Pro, Brevet Professionnel ou certificats de spécialisation.</li> </ul>	
<b>Contenu de la formation</b>	<p><u>Enseignement Général</u></p> <p>Français 24H Anglais 12H Mathématiques 24H Informatique 12H Education Physique et Sportive 48H Education Socio Culturelle 12H Géographie 12H Histoire 12H</p>	<p><i>Durée : cycle en 2 ans soit 840h heures</i></p> <p style="text-align: center;"><b>35 H hebdomadaire</b></p> <p style="text-align: center;">soit :</p> <p style="text-align: center;">12 semaines cours annuelles</p> <p style="text-align: center;">Apprentissage :</p> <p style="text-align: center;">40 semaines annuelles en</p>

	<p><u>Enseignement Professionnel</u> MP Technique 125H MP Entreprise 12H Module d'Initiative Professionnelle 35H Maintenance des matériels 36H Reconnaissance des Végétaux 36H</p> <p><u>Enseignement lié à l'alternance</u> Accueil 10H Bilan Stages 24H Bilan-Carnet 24H Services 9H</p>	<p>entreprise</p>
<p><b>Modalités pédagogiques</b></p>	<p><b>La pédagogie de l'alternance</b> En devenant acteur de sa formation, l'apprenti progresse et acquiert des bases scolaires pour la poursuite de ses études. En partant du concret, l'apprenti visualise mieux, comprend à quoi servent les cours et fait de lui-même le lien entre la théorie et la pratique.</p>	<p><b>Des outils indispensables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le carnet de liaison</b>, toujours dans le cartable de l'apprenti, est visé à chaque session par les trois partenaires (parents, maître d'apprentissage et formateur CFA MFR) et permet de suivre au plus près le déroulement de la formation de l'apprenti.</li> <li>• <b>Les relations parents / équipe pédagogique / entreprise</b> Le formateur-responsable de classe joue un rôle d'interlocuteur avec les familles et l'entreprise. Des contacts réguliers permettent de prendre les éventuels problèmes en amont, de baliser l'orientation au mieux et de suivre la progression de l'apprenti.</li> </ul>
	<p><b>Modalités</b> Le principe pédagogie de l'alternance est d'utiliser au maximum ce que l'apprenti a vu en entreprise pour l'aider à mieux comprendre les cours. Cet aller-retour entre théorie et pratique consolide les apprentissages. Après le temps en entreprise, l'apprenti va pouvoir échanger en classe sur son vécu, ses expériences. Cette restitution à chaque session CFA MFR sert ensuite de support aux matières enseignées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer ses « savoir, savoir-faire, savoir-être »</li> <li>• Découvrir la réalité des métiers, le monde du travail, des adultes.</li> <li>• Développer un réseau de relations.</li> </ul>
	<p><b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b></p>	<p><b>Coût de la formation</b></p> <p><b>Entreprise Secteur Privé</b> <b>Financement 100 % OPCO</b> dont dépend l'entreprise, <b>gratuit pour l'apprenti</b> - Reste à charge pour l'apprenti : 3,50€/repas et 7€ /nuit - - Adhésion annuelle association du CFA-MFR : 25€</p> <p><b>Entreprise Secteur Public</b> <b>Financement 100 % CNFPT, gratuit pour l'apprenti</b> - Reste à charge pour l'apprenti : 3,50€/repas et 7€ /nuit</p>

	- Adhésion annuelle association du CFA-MFR : 25€
<b>Responsable de l'action</b> <b>Contact</b>	<p>Directeur : M. PRUVOST Patrick <a href="mailto:patrick.pruvost@mfr.asso.fr">patrick.pruvost@mfr.asso.fr</a></p> <p>Responsables pédagogiques M. CHENU Thierry <a href="mailto:thierry.chenu@mfr.asso.fr">thierry.chenu@mfr.asso.fr</a> et M. LAVIS Alexandre <a href="mailto:alexandre.lavis@mfr.asso.fr">alexandre.lavis@mfr.asso.fr</a></p>
<b>Suivi en entreprise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les entreprises supports de l'apprentissage sont : les entreprises de travaux paysagers, mairie, collectivité locale, golf, camping...</li> <li>• La recherche des entreprises est assurée par le futur apprenti et sa famille en collaboration avec le CFA MFR.</li> <li>• Le carnet de liaison, les visites en entreprise, le bilan hebdomadaire en début de session garantissent un suivi optimal.</li> <li>• La déclaration de dérogation aux travaux interdits en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans en formation professionnelle devra être complétée.</li> </ul>
<b>Evaluation de la formation</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Evaluation en amont par la mesure des besoins de l'apprenti en rapport avec son projet</li> <li>2. Mesure des acquis de l'apprenti (devoirs formatifs, CCF, productions personnelles, productions en groupe, participation orale, attitude)</li> <li>3. Obtention de l'examen pour 80% en contrôle continu (CCF) sur les 2 années et 20% en épreuve terminale (juin de la 2<sup>ème</sup> année)</li> <li>4. Mesure de la satisfaction des familles, de l'apprenti en cours de cycle de formation, par un bilan pédagogique semestriel</li> <li>5. Mesure du taux de réussite aux examens</li> <li>6. Evolution et réajustement des plans de formation en fonction des besoins, des remarques et des réformes de l'enseignement agricole</li> <li>7. Enquête de satisfaction des familles, de l'apprenti après le cycle de formation (bilan à 3/4 mois)</li> </ol>
<b>Passerelles et débouchés possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Echange permanent avec l'apprenti sur son projet professionnel</li> <li>• <i>Poursuite d'études vers un BAC Professionnel, Brevet Professionnel, Certificat de spécialisation (en formation scolaire, par alternance ou par apprentissage)</i></li> </ul>
<b>Accessibilité aux personnes en situation de handicap</b>	 Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite <p>Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap, Mme Jane ANFRAY - <a href="mailto:jane.anfray@mfr.asso.fr">jane.anfray@mfr.asso.fr</a></p>

Référencement : date de révision : août 2022